

AMFREVILLE

bulletin
d'informations
municipales



> Décembre 2019 N° 41

*Le Maire et toute l'équipe
municipale vous souhaitent
Bonheur, Santé et Solidarité
pour 2020 !*





Les clés du logement !

Entre le 16 octobre 2018, jour de la pose de la première pierre et le 25 novembre 2019, jour de la remise des clés, il s'est passé treize mois avant que les nouveaux locataires prennent possession de leur logement flambant neuf. Une réelle satisfaction pour ces nouveaux Amfrevillais, bien sûr, mais aussi pour les élus et le bailleur social, Inolya, qui voient enfin ce projet se concrétiser.

Il faut rappeler que la collectivité, en pré-emptant en 2009 le site d'une ancienne menuiserie, souhaitait favoriser la mixité sociale intergénérationnelle. Pari réussi, puisque ce programme accueille douze familles âgées de 20 à 82 ans.

Du T2 au T4, chaque logement dispose d'une entrée indépendante, bénéficie d'équipements de qualité et est chauffé grâce à des chaudières gaz individuelles. Le concept de ces bâtiments à énergie positive permet ainsi de réduire la consommation d'énergie et d'en réduire les charges pour l'occupant. Un espace commun à l'ensemble des logements, agrémenté d'une placette arborée et de bancs permettant les rencontres, favorisera le lien social. Chaque logement dispose aussi d'un petit jardin privatif. Cette politique participe aussi au logement ou regroupement de personnes en situation d'hébergement précaire.

Parallèlement, l'urbanisation de la "Résidence du stade", arrive à son terme. En effet, les travaux de voirie et des espaces verts sont achevés. La plupart des familles ont intégré leur pavillon.

Enfin, un petit lotissement de onze terrains à bâtir, choix libre de constructeur, verra le jour en 2020, au hameau "Les Dumonts" à l'Est de la commune.

L'arrivée de ces nouveaux habitants, auxquels nous souhaitons la bienvenue, permettra de maintenir la population autour de 1400 habitants, conformément aux objectifs inscrits dans le document d'urbanisme de la commune.

Xavier MADELAINE
Maire d'Amfreville

PAUL-HENRI BESNEUX, PAYSAGISTE À AMFREVILLE

Quel est votre métier ?

Il s'agit d'étudier et de concevoir des aménagements extérieurs afin qu'ils soient réalisés, en France et à l'étranger.

Nous projetons à travers de dessins et de plans, de futurs espaces extérieurs, neufs à créer de toutes pièces, ou bien anciens à repenser. Ces espaces peuvent être des jardins, des parcs, des terrasses, des places, pour le compte de particuliers, d'entreprises ou de collectivités.

Qu'est ce qui vous plaît particulièrement dans l'exercice de ce métier ?

Quelque soit la nature d'un projet, beaucoup d'éléments interagissent ensemble et leur prise en compte dans notre étude nous permet de définir l'identité d'un lieu. La diversité des clients, des natures de projets, des environnements, des contraintes, des cultures nous font travailler dans une approche unique à chaque fois, et ce renouvellement se veut riche et passionnant.

Comment avez vous conçu/pensé l'aménagement de la place du souvenir ?

Dans le cadre des commémorations du 75^e anniversaire du débarquement en Normandie par les forces alliées, la place du souvenir devait accueillir le buste du commandant Philippe Kieffer. Il nous fallait alors rassembler des critères relatifs à l'homme et les transposer :

- Liberté / ouverture
- Résistance / durabilité

Ces critères devenus essentiels dans la démarche de travail, un ruissellement s'est naturellement effectué vers l'ensemble du plain. En effet, l'aménagement effectué a été pensé et mis en œuvre pour être autonome et résistant. La partie végétale est sur le mode des jardins secs, et les sols sont perméables.

Ces trois espaces occupent le plain, il fallait à la fois remettre l'identité de chacun en avant, en relief, et en même temps les relier sur la base des circulations existantes mais en accentuant leur transversalité. Le tout devait voir émerger une végétalisation écologique au service d'un esthétisme.

Avez vous un espace, un endroit privilégié à Amfreville ?

Oui, précisément celui de la table d'orientation. L'endroit donne un magnifique point de vue. C'est aussi un point de passage entre le bourg et la baie, et pour un coureur à pieds il se veut très agréable à toute heure. En somme, il permet une belle observation du paysage dans la tranquillité tout en étant près du bourg.



Quels seraient vos souhaits d'aménagements paysagers pour notre commune ?

Notre commune bénéficie déjà d'un bel environnement. Les contraintes climatiques obligent à la résilience¹ des territoires et c'est cette résilience qui doit orienter la pensée d'aménagement et sa mise en œuvre. La résilience environnementale est capacité à se remettre d'un traumatisme, nous concernant il s'agirait de répétitions de sécheresses qui créent du stress hydrique entre autres, face auquel certaines essences, pourtant endémiques, réagissent mal. Le plain qui est un très bel espace doit se penser tel un poumon vert. Il est bien garni en hêtres mais nécessite d'être diversifié avec la plantation d'autres espèces d'arbres pour durer. La couverture végétale des sols (favorisant le maintien d'une humidité en surface grâce aux systèmes racinaires) est un premier palier naturel de résilience mais cela doit être en phase avec la vie sociale du lieu évidemment (il est important de préserver la capacité d'accueil de manifestations etc.), et le plain est un lieu emblématique à ce niveau. Je souhaite des aménagements durables plus largement.

Je souhaite également, que nous puissions réaménager davantage de plans d'eau, comme il en existait jusqu'après guerre, surtout pour des raisons de rétention. L'idée d'aménager des espaces nourriciers me plaît aussi, comme d'imaginer que les Amfrevillais(es) puissent bénéficier de quelques productions grâce à des jardins partagés, collectifs en cœur de bourg.

Je souhaiterais que nous créions des espaces aménagés résilients et beaux, tout simplement.

■ Paul-Henri BESNEUX
www.phb-creation.com





© Philippe Le Bais

Réaménagement de la Place Kieffer par Paul Henri Besneux, concepteur-paysagiste

Dans le cadre des cérémonies du 75^e anniversaire de la Libération, la municipalité a confié à M. BESNEUX, concepteur-paysagiste, le projet du réaménagement de la place "Le Plain". En tant qu'habitant de la commune, Monsieur BESNEUX s'est inscrit dans une démarche d'accompagnement des cérémonies du 75^e anniversaire et a décidé de mettre gracieusement ses compétences d'aménageur au service de la commune.

La première tranche a consisté en la mise en valeur du monument dédié à la seconde guerre mondiale avec notamment, l'accueil du buste de Philippe KIEFFER, inauguré lors des cérémonies du 6 juin dernier. Tout en gardant l'esprit de cette place, inscrite aux sites protégés du Département, notre paysagiste a retravaillé les parvis de la mairie et de l'église, les cheminements et déplacements intérieurs. Une place est également réservée au reboisement avec de nouvelles plantations et fleurissements.

Le projet a reçu un avis favorable de la Commission préfectorale des sites, et du conseil départemental qui a accordé une subvention pour sa réalisation. Un parcours mémoriel, sous forme de panneaux didactiques retraçant la période historique, compléteront ces aménagements.

La deuxième tranche de ces travaux est prévue printemps prochain.

Découvrez notre vidéo sur le site : www.phb-creation.com/conception-vidéos



Histoire de la Place "Le Plain"

C'est en 1838 que la place "Le Plain" est devenue propriété de la commune par le don du marquis de Venoix de ce grand champ qui servait de lieu d'accueil pour les foires de l'époque. L'un des plus importants rassemblements se déroula le 14 juillet 1790 pour célébrer la fête de la Fédération, premier anniversaire de la prise de la Bastille, symbole du renversement de l'Ancien régime. Tous les citoyens du canton s'étaient donnés rendez-vous sur le Plain d'Amfreville.

Le don du marquis était conditionné à la reconstruction de l'ancienne église du XII^e siècle, située dans le cimetière actuel, qui, étant en très mauvais état, ne pouvait plus accueillir de culte. La municipalité, sous la présidence de Charles Sevestre, Maire, désignait ainsi, en 1838, l'architecte de Caen, Maillet du Boullay, pour engager la nouvelle construction qui s'achevait en 1844.

A partir de cette période, sous la mandature de François Viger, Maire, l'aspect du Plain allait être profondément modifié avec les constructions, à partir de 1855-1856, du presbytère, de la mairie, de l'école et du bureau de Poste/Télégraphe.



Du point de vue paysager, le Plain, bordé sur trois côtés d'ormes mêlés de marronniers, allait subir également des changements. Au cours de l'hiver 1829-1830, les arbres centenaires étaient remplacés par deux mails de peupliers. Cent ans plus tard, ces mêmes peupliers faisaient l'objet de débats passionnés, au sein



du conseil municipal, de l'occupant allemand et de la population qui était hostile à l'abattage des arbres.

Devant les protestations des habitants, le Maire, Gaston Fabre, décidait de saisir le Préfet qui lui-même saisissait la commission permanente des sites. en vue d'un classement de la Place.

Aussi, par un arrêté préfectoral du 21 avril 1942, la Place dite "Le Plain", l'église et les mares étaient inscrites* aux sites protégés du Département du Calvados.

Deux ans plus tard, lors des opérations du débarquement, "Le Plain" était le centre de combats meurtriers. Pour commémorer la libération du village par les alliés, un monument était érigé le 14 juillet 1944 à l'Ouest de la place.

Les arbres étaient finalement remplacés, après guerre, par des alignements de peupliers noirs.

Mais ces derniers étant victimes d'un champignon, la municipalité saisissait, en 1997, la commission des sites qui autorisait leur remplacement par des essences locales.

Un mail de 180 hêtres était ainsi planté sous lequel court une allée gravillonnée en bordure d'un fossé qui ceinture Le Plain.

■ Xavier MADELAINE

Site inscrit

L'inscription est une mesure nationale reconnaissant la qualité locale d'un paysage. Elle permet d'alerter et de sensibiliser les acteurs locaux aux qualités pittoresques, historiques, scientifiques ou légendaires d'un lieu. C'est pourquoi, les travaux, susceptibles de modifier l'aspect des lieux, sont soumis à une déclaration préalable auprès de l'administration, 4 mois à l'avance. Le camping et le stationnement des caravanes sont interdits, quelle qu'en soit la durée, conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme.

Solveg

Pour de nouveaux Paysages

ENTREPRISE PAYSAGISTE

- Aménagements paysagers, entretien, génie écologique et éco-pâturage
- Conseils pour la gestion durable de vos espaces verts : désherbage mécanique, plan de gestions

SARL SOLVEG : Le Bourg – 14620 BEAUMAIS
Atelier et matériels : 4 route de Thieville – 14170 SAINT-PIERRE-SUR-DIVES
Tél. 02 31 40 91 08 - Fax : 02 53 68 25 07 - solveg@solvegeco.fr

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE VOUS INFORME



ESPACE INFO ÉNERGIE



La Communauté de communes a mis en place des permanences Info-Energie gratuites pour répondre à toutes les questions :

Quels matériaux pour isoler mon toit ? Quel type de chauffage choisir ? Rénover, par où commencer ? Quelles aides financières ? Comment choisir parmi les devis ? ... Un conseiller indépendant et habilité reçoit sur rendez-vous deux fois par mois : 1^{er} jeudi du mois 9h-12h et 3^e jeudi du mois 14h-17h. Ouvert à tous quelle que soit la commune de résidence. Au Point Info 14/Maison de Services Au Public, 128, Grande Rue à Dozulé. Rendez-vous au 02 31 34 19 20.

SOLEIL 14

Nouveau service public gratuit de NCPA pour vos projets d'installation solaire. Un simple clic sur www.soleil14.fr permet une simulation du potentiel de votre toiture, du coût d'une installation et des économies possibles. Pour réaliser votre projet, un conseiller accompagne le montage du dossier, la sélection d'un installateur qualifié, les demandes de raccordement, etc. La transition énergétique nécessite de réduire rapidement la consommation de pétrole et de gaz pour développer les énergies renouvelables.



NOTRE LITTORAL POUR DEMAIN ?

Submersion marine, inondations, érosion ... le littoral se modifie en raison du dérèglement climatique. Connaissez-vous les risques potentiels pour vous, habitants, et pour les activités le long de la côte mais également dans les terres, le long de l'Orne ou de la Dives ? Pour connaître votre ressenti et construire un plan d'actions pour les prochaines années, NCPA et d'autres collectivités ont lancé un questionnaire en ligne. Avez-vous conscience du risque ? Avez-vous des inquiétudes ?
Donnez vos impressions sur : <http://tiny.cc/NLPM>

DOSSIERS D'URBANISME

Depuis un an, la Communauté de communes propose aux habitants de saisir en ligne leur demande de permis de construire, permis de travaux, certificat d'urbanisme, ou toute autre autorisation d'urbanisme. Près de 300 demandes sont ainsi parvenues dématérialisées au service urbanisme, un réel succès pour cette innovation. Les dossiers papier restent cependant possibles. Transmettre en ligne son dossier évite les frais de photocopies, les frais postaux et assure un gain de temps dans les délais d'instruction.

Il suffit de se rendre sur le site internet de la Communauté de communes www.normandiecabourgpaysdauge.fr, rubrique « Aménagement de l'espace ».



UN ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE

L'Espace Public Numérique de NCPA qui a fêté ses 20 ans en 2019 vient de recevoir le Prix de la médiation numérique par la Région. Ouvert à tous, jeunes et moins jeunes, débutants ou avancés, l'Espace Public Numérique intercommunal propose des activités diversifiées en plusieurs lieux : à Gonneville-en-Auge, à Dozulé et à Houlgate. En journée ou en soirée, sont organisés des ateliers thématiques sur une ou plusieurs séances ainsi que des créneaux horaires en accès libre avec la présence d'un animateur. Initiation, découverte de la tablette, création d'album-photo, réalité virtuelle, jeux en réseau ... Pour connaître le programme : www.epn.ncpa.fr



LE GUIDE DU TRI-COLLECTES DES DÉCHETS 2020 EST PARU

La Communauté de communes a édité un guide pratique pour tout savoir en

2020 sur les consignes de tri des déchets, les déchetteries et les jours de collecte à votre porte. Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres dès janvier 2020 ou consultable sur le site internet de NCPA.



SUBVENTIONS POUR LA MISE AUX NORMES DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

L'Agence de l'Eau subventionne la réhabilitation des installations non-conformes d'assainissement non-collectif pour une résidence principale ou secondaire. Sont aussi concernées les habitations sans aucune installation d'assainissement.

Les démarches sont à faire auprès du service Assainissement de la Communauté de communes.

Tél. 02 31 28 39 97
assainissement@ncpa.fr



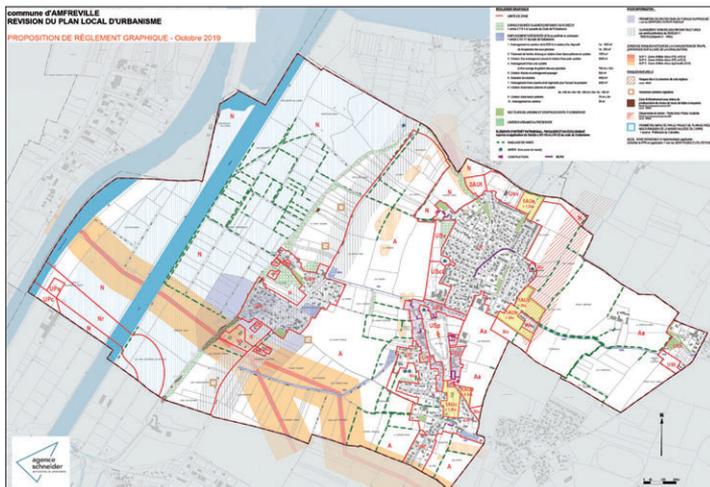
TRAVAILLER DANS UN ESPACE PARTAGÉ À L'@NCRIER

Depuis le mois de mai 2019, pour s'adapter aux nouvelles manières de travailler, la Communauté de communes a ouvert un espace de coworking au 70, Grande Rue à Dozulé appelé l'@ncrier. Ce nouveau lieu s'adresse aux créateurs d'entreprise, micro-entrepreneurs, télé-travailleurs mais aussi aux artisans ou chefs d'entreprise en déplacement. Des bureaux individuels ou partagés sont à louer à l'heure, la demi-journée, la journée ou plus. L'@ncrier dispose d'une salle de vidéoconférence.

Réservations en ligne sur le site : www.ncpa.fr, rubrique Développement économique.

■ Florence EVAIN

PADD (Projet d'aménagement et de développement durables) du PLU d'Amfreville



La commune d'Amfreville va bientôt se doter d'un nouveau PLU (Plan local d'urbanisme). Cette démarche qui s'inscrit dans le temps a débuté en 2017. L'arrêt du projet de PLU, étape préalable à l'enquête publique, est envisagé pour décembre 2019.

Le PADD, véritable pièce centrale du PLU, donne pour les 15 ans à venir les grandes orientations de la commune en matière de développement et de préservation.

Parmi les grands axes inscrits au PADD d'Amfreville, retenir :

- l'objectif d'atteindre 1500 habitants d'ici 2030, soit la construction d'environ 120 logements par décennie. Ce développement est envisagé par la densification du tissu urbain existant et l'extension de l'urbanisation ;

- l'animation du bourg avec, notamment, la possibilité d'implanter une maison de retraite ;

- l'équilibre entre le développement de la commune et la préservation des espaces agricoles (réduction des espaces ouverts à l'urbanisation par rapport au plan actuel) ;

- la protection du maillage bocager et des zones humides, indispensables à la biodiversité ;

- la préservation des cônes de vue et des coteaux pour garantir l'image d'Amfreville sur le mont entouré de son écran verdoyant.

Chacun de vous aura la possibilité de donner son avis sur ce projet lors de l'enquête publique programmée en 2020, pour une approbation en 2021.

L'intégralité du PADD est consultable en ligne sur le site de la commune amfreville.fr

■ Serge DESNOS

Livraison des 12 logements locatifs rue Mésaïe

Lundi dernier, la société INOLYA (Calvados Habitat) a procédé à la remise des clés à 12 familles qui se sont vues attribuer leur logement. Ce nouveau programme, situé rue Mésaïe, est composé de deux bâtiments de 6 logements accueillant 6T2, 4T3 et 2T4.

Les logements en rez-de-chaussée disposent d'un petit jardin privatif et un espace commun arboré est ouvert à l'ensemble des résidents. Les matériaux de construction utilisés ont fait l'objet d'un soin particulier, afin de favoriser l'insonorisation des logements et une basse consommation d'énergie. L'ensemble se veut être intergénérationnel puisque la tranche d'âge des nouveaux habitants s'étend de 20 ans, pour le couple le plus jeune, à 82 ans.

■ Xavier MADELAINE



URBANISME : QUELLES DÉMARCHES ?

Le certificat d'urbanisme est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables à un terrain donné. Il existe 2 types de certificats : le certificat d'information et le certificat opérationnel.

Le certificat d'information permet de disposer d'informations sur la situation d'un terrain, tandis que le certificat opérationnel apporte des informations sur la faisabilité du projet.

La Déclaration préalable de travaux (DP)

Dans un certain nombre de cas, une déclaration préalable de travaux est exigée avant de commencer les travaux. Elle permet de vérifier que le projet de travaux respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle concerne la réalisation d'aménagement de faible importance. Celle-ci doit être transmise à la mairie.

Le Permis de construire

Le permis de construire est exigé pour des travaux de grande ampleur (construction d'une maison individuelle et/ou ses annexes).

Il peut s'appliquer également à plusieurs autres cas (certains agrandissements, construction d'un abri de jardin).

La demande de Permis de construire doit être transmise à la mairie.

Le Permis de Démolir

Le permis de démolir doit être obtenu préalablement à la démolition partielle ou totale de toute construction protégée ou située dans un secteur où ce permis est obligatoire. Il doit être adressé par lettre RAR ou déposé à la mairie.

Lorsque la démolition dépend d'un projet de construction ou d'aménagement, la demande de démolition peut être faite au moment de la demande de permis de construire ou d'aménagement.

Commémorations... du 6 juin 2019



Quel devenir pour la Bibliothèque Municipale d'Amfreville ?

a décidé d'augmenter le temps de travail du ou de la salarié(e) au service de la bibliothèque. Il passera au début 2020 de 8h00 par semaine à 17h30, la commune sollicitera une aide de l'Etat (sur 5 ans pour les bibliothèques augmentant leurs horaires d'ouverture) à hauteur de 70 % du coût. La demande sera déposée fin 2019.

Des contacts positifs ont déjà eu lieu avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui est venue visiter nos locaux.

Le groupe de travail souhaite aussi que le Conseil Municipal se prononce début 2020 sur des modifications permettant de rendre la bibliothèque plus opérationnelle, attractive et accueillante (Eclairage, mobilier, aménagements, espace détente, abonnements et revues, budget animation). La bibliothèque doit être un lieu aéré et clair, où le livre occupe une place circonscrite, s'imprégnant aussi d'espaces jeux, ateliers, films... L'Etat apporte une aide financière pour faciliter cette évolution.

Comme l'a exposé la Bibliothèque Départementale auprès du groupe de travail, les bibliothèques deviennent des lieux mutualisés, des lieux de vie, de liens, de services, ouverts aux citoyens et au territoire. Elle a souligné que l'implication des élus de l'équipe structurée des bénévoles et de la vie associative forte d'Amfreville étaient des atouts majeurs pour l'avenir de sa « bibliothèque ».

Les possibilités d'évolution actuelles des locaux étant limitées, le groupe de travail a imaginé pour 2024/2025 un nouvel espace qui pourrait se situer auprès de l'ancienne poste et du futur café associatif.

■ Christian DAVID et Philippe BOSSEBŒUF



© MATHIEU PETIT

De juillet à novembre 2019, des élus, des bénévoles de la bibliothèque et d'associations, l'école et des représentants de la Bibliothèque du Calvados, ont travaillé sur l'avenir de notre bibliothèque municipale. Les résultats de leurs travaux ont été présentés au Conseil Municipal le 25 novembre.

Au cours de l'année 2020, de nouveaux aménagements et de nouveaux services seront progressivement développés : jeux de société, nouveaux abonnements à des revues, partenariats avec d'autres associations, animations...

Le Conseil Municipal a validé la nouvelle convention d'objectifs proposée par le Département, lui permettant de bénéficier de services supplémentaires. En complément des prêts de livres de CD et de la boîte numérique, la bibliothèque d'Amfreville pourra bénéficier de prêts de jeux vidéo, de jeux de société et d'expositions.

Le Conseil Municipal a aussi adopté l'extension des horaires d'ouverture. En effet, les études le montrent (rapport Orsenna 2017), plus les bibliothèques sont ouvertes, plus elles attirent un nombre important d'usagers. Début 2020 (la date exacte reste à déterminer) la bibliothèque sera ouverte 18 heures par semaine au lieu de 8h30 actuellement (avec des ouvertures plus tardives, jusqu'à 19 heures 4 jours par semaine). Pour favoriser cette évolution importante, le Conseil Municipal



© Audrey PASQUET

Charte d'entretien des espaces publics

Le 17 juin dernier, la FREDON a décerné, à la commune d'Amfreville, le label de Niveau 3 de la "Charte d'entretien des espaces publics".

Après avoir obtenu, en 2016, le niveau 1, qui consistait à faire mieux connaître les produits phytosanitaires aux agents et sensibiliser la population, la commune a été récompensée pour sa politique de ne plus traiter du tout les espaces publics et mettre en place de nouvelles pratiques d'entretien. L'engazonnement du cimetière en est la parfaite illustration.



La présence de ce logo à l'entrée du bâtiment des services techniques est le signe d'une amélioration de la qualité de vie.

Décès de Jean-Claude BUTEAU

Hommage du Maire prononcé lors de la cérémonie du 30 octobre 2019



© Famille BUTEAU

Mon Cher Jean-Claude,

Nous voici réunis, autour de ta famille, de tes proches, de tes amis, pour te rendre un dernier hommage.

Réunis, sur cette place "Le Plain" que tu as tant foulée, tant choyée. Amoureux des espaces verts et de la Nature, tu accompagnais, avec un soin méticuleux, nos agents municipaux, dans l'entretien de la commune.

Avec ton épouse Jocelyne, vous êtes arrivés à Amfreville, il y a 14 ans, après y avoir construit votre belle maison, dans laquelle tu t'es beaucoup investi.

Rapidement, le territoire de la commune ne t'était étranger et au cours de tes promenades, tu explorais, observais, imaginais comment embellir la commune.

Alors, quand je t'ai proposé t'intégrer l'équipe municipale, tu n'as pas longtemps hésité.

C'est ainsi qu'en 2014, tu devenais conseiller municipal, maire-adjoint aux travaux et espaces verts mais aussi délégué dans différents syndicats.

Tu as tout de suite pris cette mission avec cœur et passion, avec un goût de l'organisation et du commandement qui étaient tiens. Il fallait que le travail soit fait et bien fait.

Jean-Claude, sache que ton action et ton investissement, pour la cause publique ne laisseront indifférents, ni les Amfrevillais, ni les agents que tu as entourés, et qui te témoignent un profond respect, ni les élus avec qui tu as œuvré pendant près de six ans.

Jean-Claude, reçois, l'hommage qui t'est dû.



© Audrey PASQUET



© Audrey PASQUEL

Réhabilitation de l'ancienne Poste/ Télégraphe

En signant auprès de l'association SOLIHA, une convention sous forme d'un bail à réhabilitation de 23 ans, la municipalité a acté les travaux de rénovation de cette vieille bâtisse qui accueillera, à l'automne 2020, un logement locatif social à l'étage et un café associatif au rez-de-chaussée.

Ce bail consiste à transférer au bailleur social, la maîtrise d'ouvrage des travaux à réaliser ainsi que la maîtrise d'œuvre, le montage du dossier administratif, la procédure d'appel d'offres, le suivi et la réception du chantier. La commune cède donc son droit immobilier pendant vingt-trois années, mais conserve la jouissance du local associatif.



© Audrey PASQUEL

Après avoir reçu l'accord de l'Architecte des bâtiments de France (la place étant inscrite aux sites protégés du département), le permis de construire a été déposé auprès du service instructeur de NCPA. L'ouverture des offres est programmée en janvier et les travaux pourraient ainsi débuter en mars prochain.

La part de la commune, pour les travaux du rez-de-chaussée avec l'extension pour la création de sanitaires, est estimée à 130 000 €. La commune est accompagnée financièrement par le conseil départemental à hauteur de 20 000 € et la Fondation du Patrimoine pour 32 000 €.

Cette réhabilitation s'inscrit dans le projet paysager confié à Paul Henri Besneux, concepteur-paysagiste, qui prévoit des interactions entre le bâti existant et cette vaste plaine, poumon vert du village.

Projet à découvrir sur le site de M.Besneux : www.phb-creation.com

■ Xavier MADELAINE

Voulez-vous prendre un Thé numérique ? L'Espace Public Numérique innove et reçoit un trophée de la région

Le Trophée de la médiation vient de récompenser l'Espace Public Numérique intercommunal pour une initiative qu'Éric Gaté et son équipe vont mettre en œuvre début 2020.

Pour proposer des activités au plus près des habitants, l'EPN va innover avec des « Thés numériques », il s'agit d'ateliers à domicile chez une personne qui invite ses amis, ses voisins. Après avoir fait son choix de thème dans le catalogue, un particulier pourra réunir chez lui un petit groupe de 3 personnes minimum, qui bénéficiera de la venue d'un animateur avec une malle d'ordinateurs portables.

Basé à Gonneville-en-Auge, avec des antennes à Dozulé et à Houlgate, l'EPN accueille tous les publics, jeunes et moins jeunes, en journée et en soirée pour :

- Un accès libre, sorte de cours particulier dans un cadre collectif
- Des ateliers thématiques de deux heures, sur une ou plusieurs séances
- Des stages



© EPN

CONTACT

EPN, 4 rue de la mairie
à GONNEVILLE-EN-AUGE
Tél. 02 31 24 25 93 ou 07 87 77 10 85
www.epn.ncpa.fr

Initiation, perfectionnement, montage vidéo, album-photo, achats en ligne, Skype, réseaux sociaux... L'EPN répond à toutes les questions sur le numérique au quotidien.

Tarifs : 20 € l'année pour les habitants de NCPA en accès libre ; 3,50 € l'heure pour tous les autres ateliers.

■ Florence EVAIN

Travaux

Effacement des réseaux route de Sallenelles et allée du Parc

Les travaux d'effacement des réseaux, par le SDEC Energie, sont en cours. La première partie consistant à l'ouverture de tranchées pour le passage des gaines est terminée. Les réfections définitives et la dépose des mâts sont prévues en début d'année 2020.

Le chantier achevé, ce sont 508 mètres linéaires de lignes aériennes qui auront été enterrées.

Après les 510 ml de la rue du Gable Harel et les 225 ml sur Le Plain, c'est plus d'un kilomètre de fil qui auront disparu de notre vue. La commune contribue ainsi à l'amélioration de notre cadre de vie.

Parallèlement, le SDEC étudie l'effacement des réseaux rue Messais (366 ml) ainsi qu'au carrefour de la route de Caubourg et de la rue Morice (220 ml).

Coût de l'effacement des réseaux route de Sallenelles et Allée du Parc : 102 750,27 € HT dont 21 374 € à la charge de la commune.



© Xavier MADELAINE

Travaux de Voirie

Les effacements achevés, les travaux de voirie pourront être envisagés afin de sécuriser les accès de la "résidence du stade" et de la rue de l'arbre au Canu. Un assistant à maître d'ouvrage accompagne la collectivité pour déterminer le tracé définitif en tenant compte des exigences du conseil départemental qui souhaite qu'un passage surélevé soit réalisé.

Coût de la route de Cabourg à l'Ecarde : 278 941.16 € HT dont 163 533.60 € HT pour Amfreville (Subventions amendes de police par le département 48 000 €) et 115 407.56 € HT à la charge du Département.

■ Xavier MADELAINE
et Philippe BOSSEBCEUF

Rue des Champs St Martin - Début des travaux sur le réseau pluvial à compter du **LUNDI 20 JANVIER 2020**.
Durée du chantier 3 semaines

20 ans du Jumelage Amfreville-Dolton-Hillerse



L'année 2018-2019 a été particulièrement dense et riche pour le jumelage.

En effet, elle a commencé avec une **soirée irlandaise**, que nous avons organisée en octobre 2018. Soirée appréciée, pour la musique, les danses traditionnelles, mais aussi pour l'offre culinaire : nous avons innové en proposant notamment des « planches » variées...

Ensuite, notre **Marché de Noël**, le premier dimanche de décembre, avec ses décorations et ses produits anglais et allemands, son salon de thé, ses animations pour les enfants..., a été un succès encore cette année.

Les **cours d'anglais** pour les adultes et les enfants ont repris en février-mars 2019. Merci aux intervenants, Philip MILFORD et Hélène GROUT.

Tout au long de ces mois, nous avons assuré les échanges avec nos pays partenaires, qui ont tous eu lieu au printemps.

Du 6 au 11 avril, sept filles de 12 à 15 ans, d'Amfreville et des environs, ont pu partir en **échange de jeunes** à Hillerse, accompagnées de deux adultes. Hébergées en famille, les jeunes ont passé une semaine inoubliable : « Cette semaine restera dans nos têtes », « C'était super ! », « Ma famille était super, on pouvait parler facilement... Le « courant » est passé entre les jeunes allemandes et françaises dès la première soirée, et le groupe a été très soudé toute la semaine, sans aucun problème d'aucune sorte ! Et pourtant, seules deux jeunes étaient déjà allées à Hillerse. Il y a eu un bon équilibre entre le temps en famille et le temps en groupe.

Le rencontre avait pour thème la vie quotidienne des jeunes au début du vingtième siècle et maintenant. Au programme donc : la visite d'un château avec les métiers d'autrefois, ou un jeu rallye dans Hillerse, la visite d'une ferme-musée, sans oublier une soirée particulièrement émouvante avec les anciens du village qui ont raconté leur vie à l'époque de la guerre et après-guerre ; et bien entendu, des ateliers « cuisine ensemble », du sport, des jeux, des soirées...

Les jeunes filles, mais aussi les familles, ont été ravies de l'expérience. D'ailleurs, 6 sur les 8 correspondantes sont venues à Amfreville fin mai, presque toutes avec leur famille, tellement l'échange a été fort et apprécié.

Merci aux accompagnateurs, Véronique et Harold, d'avoir permis la réalisation d'un tel échange.

La rencontre a été soutenue par l'OFAJ, l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, nous l'en remercions chaleureusement.

Dès le 12 avril, un petit groupe s'est rendu en Angleterre, dans le Devon, pour un très agréable long week-end avec nos amis de **Dolton** et de ses environs. Cette année, des petits-enfants, partis avec leurs grands-parents et/ou leur maman, ont découvert ce que celle-ci avait connu quand elle était elle-même enfant, la magie des échanges !

Puis, à la fin du mois de mai, nous avons fêté le **vingtième anniversaire de notre jumelage avec Hillerse**, en Basse-Saxe, sous un soleil radieux. Cette rencontre bénéficie d'ailleurs du soutien du Conseil Départemental du Calvados, que nous remercions vivement.

Pour ce week-end de l'Ascension, nous avons préparé un programme particulièrement attrayant pour nos amis allemands, eux qui habitent loin de la mer. Ils ont pu ainsi découvrir différents aspects du littoral normand, les paysages, les spécialités, les activités économiques, sportives..., par des visites (Fécamp et son Palais de la Bénédicte, Etretat et son histoire), des activités nautiques à Merville-Franceville, une marche dans la baie de l'Orne, des châteaux de sable sur la plage, des ateliers artistiques de création avec sable, coquillages..., des dessins éphémères avec du sable...



Le programme et la chaleur de l'accueil ont été très appréciés par nos hôtes, et certains participants veulent revenir avec d'autres membres de leur famille !



© Philippe BOISSEVILLE

arrivés sur le Plain : ce sont quatre petits chênes offerts par la municipalité de Hillerse, et plantés lors de leur venue.

Ces anniversaires sont importants dans la vie d'un jumelage, ils la ponctuent, ils permettent de renforcer nos liens, de dynamiser le jumelage. Ils donnent l'occasion de ré-exprimer devant tous les habitants l'importance de nos liens d'amitié, les valeurs de tolérance, de paix, d'ouverture que nous portons, la chance pour nous tous et notamment pour les jeunes, de pouvoir s'enrichir en découvrant d'autres pays, d'autres modes de vie, d'autres langues...

Le **Mur de la Paix**, que nos amis allemands ont pu découvrir, et que nous avons inauguré le 7 juin, est un symbole de notre jumelage.

Il s'agit en fait de la reproduction de la fresque que nous avons créée avec les dessins des élèves allemands, anglais, belges et français, en juin 2014 pour le 70^e anniversaire du Débarquement, dans le cadre de notre projet «Peace», qui a réuni de nombreuses personnes de différents pays. Cette fresque avait été imaginée par l'équipe de Peace, en collaboration avec Aude AMADON, alors directrice de l'école primaire.

L'inauguration du Mur de la Paix a eu lieu en présence d'amis belges de Rongy-Brunehaut, des enfants de l'école de notre commune et d'habitants d'Amfreville. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore vue, la fresque est placée à l'arrière de la salle polyvalente Georges BRASSENS, sur le mur extérieur pour quelle soit visible par tous.

Le bilan humain de l'année est donc extrêmement positif, et les résultats correspondent à nos valeurs et nos objectifs !

Cependant, toutes ces activités ont demandé à l'équipe du jumelage un travail de longue haleine. Merci d'ailleurs à tous ceux qui nous aident régulièrement, nous leur en sommes très reconnaissants.

Mais nous avons absolument besoin de nouveaux **bénévoles**, pour que cette belle aventure ne s'arrête pas en chemin.

Venez nous rejoindre ! Plus on est nombreux, plus le travail est léger, l'équipe dynamique, les idées variées, la créativité possible...

■ Membres du Comité de Jumelage



Conception, construction et entretien d'infrastructures de transport et d'aménagement urbains

- Assainissement, terrassement, voirie et réseaux divers (VRD)
- Plates-formes industrielles, logistiques et commerciales
- Aires de loisirs, sportives et de pistes cyclables.
- Production industrielle d'enrobés et granulats.
- Recyclage et de valorisation de matériaux.

AGENCE DE CAEN : Z.I. CAEN CANAL - 14560 BLAINVILLE-SUR-ORNE
Tél. 02 31 78 71 18 - E-mail : caen@eurovia.com - www.eurovia.com

Les amfrevillais ont du talent...



© Audrey PASQUIET

Henri MAXY, champion de tennis à douze ans

Henri MAXY habite Amfreville et à douze ans il est non seulement champion du Calvados et champion de Normandie, mais il fait partie des meilleurs joueurs de tennis français de sa catégorie.

Henri joue depuis l'âge de quatre ans. Il est actuellement licencié de l'USOM (Union Sportive Ouvrière de Mondeville). Il est classé 15.

Aujourd'hui en 4^e au collège de Merville-Franceville, Henri mène de front une scolarité et une carrière sportive, l'une et l'autre particulièrement brillantes. Quelques aménagements scolaires lui permettent de s'entraîner quotidiennement et de participer à des tournois nationaux et internationaux, alors que la plupart des enfants de son âge et de son niveau sportif suivent une scolarité exclusivement à distance.

Il s'entraîne entre 12 et 15 heures par semaine. A cela s'ajoutent les tournois sur le territoire national et en Europe. Sur la saison sportive 2018/2019, il s'est, entre autres, déplacé à Paris, Dijon, Auvray (pour le championnat du monde douze ans), Bressuire et à l'étranger, en Finlande (finaliste du tennis Europe douze ans), en Roumanie et en Bulgarie.

Depuis la rentrée 2019, Henri est inscrit sur la liste des sportifs Espoirs par le Ministère des Sports. Il est qualifié pour les championnats de France qui auront lieu en novembre 2019 à Rouen. Dès le 1^{er} janvier 2020 il jouera dans la catégorie U14 (14 ans) et aura un classement européen.

Et c'est loin d'être un aboutissement pour Henri qui prévoit pour cette saison sportive 2019/2020 de s'entraîner sept à huit fois la semaine (tennis et physique), auxquelles s'ajoutent les compétitions avec pour objectif d'accroître son classement français et européen !

« J'ai découvert le tennis avec mon père au club de Troarn. Cela m'a donné envie de jouer et d'avoir en permanence une raquette et une balle dans la main. Plus petit je pouvais jouer trois heures par jour contre la porte du garage. Pour moi le tennis est une passion depuis tout petit ».

■ Henri MAXY

Alexis Boursier, concepteur du Caenélé



© Audrey PASQUIET

Alexis Boursier.

Depuis quand habitez-vous à Amfreville ?

Nous avons emménagé en décembre 2016.

Et connaissiez-vous notre commune avant de vous y installer ?

En venant de Caen, je traversais régulièrement l'Ecarde pour rejoindre Merville-Franceville, pour autant, je ne m'étais jamais arrêté à Amfreville. Cherchant une maison dans l'agglomération caennaise, et souhaitant nous rapprocher de la côte, nous avons découvert Amfreville. Après plusieurs visites en voiture et en vélo, nous avons décidé d'en faire notre chez nous.

Quelle est votre métier ?

Ingénieur généraliste de formation, j'ai travaillé pendant 7 ans dans l'industrie textile puis l'industrie automobile. A la fin de mes études en 2011, j'ai quitté la Vendée pour débiter mon activité à Pont-l'Évêque puis Vire, ce qui m'a fait que renforcer mon attachement pour la Normandie. Après 7 ans d'exercice dans ce domaine, j'ai souhaité me reconverter et me rapprocher de mon domicile. C'est lors d'un congrès à Bordeaux, alors que j'accompagnais mon épouse, que le coup de cœur pour les caenelés a eu lieu.

Et pouvez-vous nous en dire davantage sur les motivations et autres passions de cette activité ?

Je me suis rapidement rendu compte que plusieurs enseignes proposaient des franchises dans de nombreuses villes en France, mais il n'en existait aucune en Normandie.

J'avais déjà beaucoup de souvenirs d'enfance à réaliser ces petites pâtisseries à l'aide de ma maman dans les traditionnels moules en cuivre. L'envie de revivre tous ces moments, de proposer un produit fait maison, avec des ingrédients d'origine locale (j'utilise notamment des œufs bio de la Ferme de Lac) s'est imposée et j'ai rapidement déposé la marque Caenelés.

Où exercez-vous ?



Je travaille de mon domicile, où j'ai équipé ma cuisine pour répondre aux normes d'hygiène et de qualité. Je pâtisse chaque jour pour le marché suivant afin de garantir la fraîcheur du produit.

Vous pouvez me retrouver sur le marché de Douvres-la-Délivrande (mercredi soir), Merville-Franceville (jeudi en saison), les marchés Caennais (du vendredi au dimanche).

Les dates de marchés sont actualisées tous les mardis sur ma page Facebook @caenelés.

Je dispose également d'un point de vente à la Maison du Vrac à Caen avec dépôt tous les mardis.

Quelle est votre réseau de clientèle ?

Via les marchés hebdomadaires, où se mêlent les familles, les jeunes couples, les retraités, le bouche à oreille est très efficace et me permet d'obtenir des commandes pour divers événements (mariages, anniversaires...). Des enfants aux adultes, tout le monde semble apprécier le caenélé, il suffit d'être gourmand !

Avez-vous un jardin secret ?

Je suis mordu de kitesurf, et j'apprécie les spots comme la pointe du siège à Quistrehem, la plage de Franceville ou encore la pointe de la Hague afin d'admirer la côte. J'aime également le VTT et la natation, la piscine de Deauville avec son bassin Olympique est particulièrement agréable.

Pour ce qui est de vous dévoiler ma recette de caenelés, il faudra venir sur mon stand.

Contact : caenelés@hotmail.com

■ Alexis BOURSIER

Retrouvez les actualités de la commune sur Facebook et depuis juin dernier sur www.amfreville.fr

PRENEZ DATE !

ÉLECTIONS - Inscription sur les listes électorales

Les élections municipales se dérouleront les **15 mars et 22 mars 2020**. Les électeurs des communes de 1 000 habitants et plus sont également convoqués, aux mêmes dates, pour le renouvellement des conseillers communautaires.

Les inscriptions sur les listes électorales, en vue de participer aux scrutins, devront être déposées au plus tard le **vendredi 7 Février 2020**.

A compter de ces prochaines élections, les bureaux de vote, au nombre de deux, se situeront dans la salle polyvalente Georges Brassens.



Hommage à Roger PLANTEGENEST

Monsieur Roger PLANTEGENEST, figure locale de la commune, est décédé le 4 décembre 2019 à l'âge de 90 ans. C'est en 1971 qu'il s'installe, avec sa famille, rue des Champs Saint Martin à Amfreville et, la même année, s'engage comme sapeur pompier volontaire. L'année suivante, en 1972, il crée la "fanfare de la batterie des Sapeurs Pompiers".

"Je me suis engagé comme pompier et à ce titre, nous assistions aux cérémonies officielles où je voyais des dépôts de gerbes sans aucune sonnerie. Etant un ancien musicien, dans une fanfare après guerre, je me suis dit «l'année prochaine on va faire des sonneries», alors j'ai pris un clairon et vous savez, ça a été... une envolée !" nous disait-il, lors de notre rencontre en 2015.

Et c'est ainsi que pendant plus de quarante ans, Roger PLANTEGENEST avec sa troupe, sillonna les communes du canton. Il formera ainsi plus de 300 jeunes à la découverte de la musique.

Parallèlement, il siègera au conseil municipal de 1977 à 1983.

En reconnaissance de son engagement, la municipalité lui a décerné, en 2012, la "Médaille de la Ville".

■ Xavier MADELAINE



Hommage à Michel BREUIL

Nous regrettons la disparition, en avril 2019, de Michel Breuil. Il avait connu les débuts du jumelage, et avait été le deuxième président du comité, de 1984 à 1989. Et il avait toujours continué à suivre les activités de notre association, collectionnant les articles de journaux et autres documents sur le sujet, avait participé aux animations organisées... Il nous avait ouvert tout grand les portes de sa maison lors du projet « Peace » en 2014, au moment du 70^e anniversaire du Débarquement.

Nous les remercions pour son implication, son sourire et sa gentillesse, sa générosité, son sens des relations humaines et sa convivialité. Merci aussi à Monique, sa femme.

■ Le comité de jumelage



CONFORTECH

Electricité Générale

Alarme, Automatisation, Aspiration Centralisée

8 bis rue de l'Artisanat - ZAC des Capucines
14860 - RANVILLE

Tél. : 02.31.34.76.49

mail : confortech@orange.fr



Esnault

Charpente / Menuiserie

Ossature bois / Isolation

17 Le Plain - 14860 Amfreville

Tél. : 02 31 78 72 78

esnaultcharpente@orange.fr



Entreprise de Terrassement Travaux Publics & Privés

VALETTE Sylvain

VOIRIE - RESEAUX DIVERS
ASSAINISSEMENT
GOUDRONNAGE DE COURS
ENROBE A CHAUD



Hameau de la Rivière - Rue Bosret 14590 PETIVILLE

Tél: 02.31.91.06.32 - Fax: 02.31.91.06.82

vallette-tp@wanadoo.fr

Blainville Funéraire

POMPES FUNEBRES — MARBRERIE
CONTRATS VOLONTES OBSEQUES

24h/24 02 31 53 97 54 7j/7

A.C. SCHLEMPER

1 Rue des Arts et Métiers
14550 BLAINVILLE SUR ORNE

ÉTAT CIVIL 2019

MARIAGES

HUSSON Jean-Christophe et MUNCK Marie-Agathe, 20/04/2019
 PELTIER Franck et DESMONTS Isabelle, 08/06/2019
 DEVAUX Kévin et PHELIPOT Marie, 22/06/2019
 ORGEVAL Mathias et FRIEDRICH Pauline, 29/06/2019
 HAREL Franck et JORCZAK Céline, 27/07/2019
 De CHAUMONT Vladimir et AUBRY Marjorie, 24/08/2019
 BOURSIER Alexis et TESNIERE Audrey, 21/09/2019

DÉCÈS

MOREAU Monique, épouse POLICE, 25/01/2019
 GILLES Hélène, veuve NOEL, 14/04/2019

BREUIL Michel, 22/04/2019
 BABET Jacqueline, 25/04/2019
 BRICARD Yvonne, épouse DESRUES, 12/07/2019
 NAZART Marie-Dominique, épouse PILET, 09/08/2019
 BUTEAU Jean-Claude, 26/10/2019
 FERAY Guy, 09/11/2019
 ARROYO Denise, épouse LEVERT, 14/11/2019
 NADLER Gilbert 26/11/2019
 PLANTEGENEST Roger, 04/12/2019
 BOULLEAUX Solange, 06/12/2019

PACS

ZEMMOURI Karim et FREIDOZ Fabienne, 06/02/2019

MURCY Romain et PAINT Carole, 12/07/2019
 BESNEUX François et FARIDE Christine, 10/12/2019

NAISSANCES

FÉRAY Camille, 07/01/2019
 KENÉIS Mia, 02/02/2019
 GILLES Tiana, 17/02/2019
 BISSON Evie, 20/04/2019
 LUEVE Célia, 11/06/2019
 LESOUHAITIER François, 17/06/2019
 ROMAGE Nina, 18/06/2019
 DOUMEAU Louis, 18/07/2019
 DELALANDE Anaé, 20/07/2019
 LEVERGNEUX Cataleya, 31/07/2019
 ANNE Lexy, 03/08/2019

© Audrey PASQUIET

Agence Postale Communale et mairie Nouveaux horaires d'ouverture au public à partir du 6 janvier 2020

Mairie :

Lundi 13h30 - 15h30 / Mardi : Fermé
 Mercredi : 9h00 - 12h00 / Jeudi : 9h00-12h00
 Vendredi : 16h00 - 18h00

Agence Postale Communale :

Du lundi au vendredi (y compris le mercredi) (nouveau) : 15h45 - 18h00
 Samedi : 9h30 - 12h00



© Audrey PASQUIET

De nouveaux services seront proposés à l'APC :

- Retrait des sacs jaunes de tri et confection de la carte d'accès aux déchèteries
- Inscription au centre de loisirs d'Amfreville (une permanence serait assurée par le Directeur du Centre)
- Information sur l'école intercommunale
- Boîte aux lettres pour les associations de la commune.
- Informations sur les activités culturelles de la communauté de communes.

Rencontre autour des livres



10h30

samedi 18 janvier 2020

20h30

Benoît Choquart



Mille ans que je cherche

Le conteur cherche depuis 1000 ans son histoire. Il raconte ses rencontres, des hommes, des femmes, des enfants, des vieillards et même parfois des animaux, tous en recherche. Il est découvert un curieux chemin croisé de contes partagés avec tous ces personnages, assistant de contes que de rencontres à l'étranger et voyage, si l'on se perd entre le réel et l'imaginaire, la parole nous ramène toujours à la maison, les mots éclairant les pas.

Les histoires sont parfumées de temps en temps du son du concertino ou de la guitare.

Quand arrive d'15h35 Benoît Choquart/Gie Musicante

Bibliothèque d'Amfreville

Dans le cadre de la Nuit de la lecture

PRENEZ DATE !

Tintamarre, le festival de cirque à Amfreville revient les 12, 13 et 14 juin prochain sur le Plain en partenariat avec la Compagnie Max et Maurice et le DRAC



© Compagnie Max et Maurice

5^e Festival «Au village sans prétention»

Les passionnés, les amateurs et parfois les découvreurs attendaient avec impatience ce week-end Brassens au point que cette année les réservations ont débuté plus tôt que d'habitude : il a fallu stopper les demandes trois jours avant ce 16 novembre 2019...

Ce merveilleux public, dans la bien nommée salle Georges Brassens archi-comble, a ainsi vu sur une scène parfaitement éclairée et sonorisée (grâce aux techniciens Sylvain et Emmanuel) le nouveau groupe local «Duo Rien à Jeter». Cette première partie, un peu trop courte, a permis d'apprécier la jolie voix alto d'Esther Fauvel accompagnée par la guitare et les contre-chants de Dominique Hée, ce duo mettant bien en valeur les poésies et les mélodies du grand Brassens.

Après l'entracte le trio «Les amis de Brassens» emmené par la belle voix du chanteur Bruno Granier, petit cousin de Georges Brassens, a enchanté le public pendant près de deux heures. Le programme a permis au public de participer à quelques morceaux bien connus de l'auteur mais aussi de découvrir quelques poèmes inédits parfois mis en musique par Bruno Granier lui-même. A la fin de cette magnifique soirée, ce sympathique trio a invité sur scène «Après de Brassens», l'association organisatrice, pour chanter «Les copains d'abord» véritable hymne à l'amitié de ce génial auteur compositeur. Ce fut une soirée pleine d'émotion.

Pendant trois heures, le dimanche après-midi 17 novembre a vu une douzaine de formations passer pour une trentaine de chansons. Des individus, des duos, des petits groupes jusqu'à la chorale locale se sont produits avec beaucoup d'enthousiasme et d'émotion. Nous avons vécu une nouvelle fois des moments très forts, des prestations de haut niveau et des surprises humoristiques bien agréables. L'équipe des 25 bénévoles a terminé ce bel après-midi devant un public toujours nombreux et fidèle (plus de 170 spectateurs) en interprétant sa chanson fétiche : «La mauvaise réputation». Les organisateurs remercient la municipalité d'Amfreville (subventions), le conseil départemental (location de matériel son et lumière), la municipalité de Merville (prêt de chaises) ; l'office du tourisme intercommunal.

On pourra retrouver les infos et les photos sur le site du festival : <http://aUVillagesanspretention.jimdo.com>

■ Association «Après de Brassens»